NOTABILITES COMMERCIALES
de Roubaix

AUMOUTON COURONNE. Nouveautés. Gde-Rue, 58

Hri DELEPORTE, Gde-Place, contour St-Martin
CHAPELLERIE en tous genres

Mlle TEMPEZ. Spécialité de Chaussures
GRANDE RUE 44 BIS

LIBOSSART Frères, rue du Curé, 10
Spécialité p r Noces et Baptêmes. Glaces p r malade

A. LECLÈRE, marchand-tailleur, 31, Gde-Rue
Haute Nouveauté Française et Anglaise
MAISON SÉRIEUSE NE FAISANT QUE LA MESURE

DESBONNET-AVETTANT, Grande-Rue, 20
SPÉCIALITÉ DE BLANC ET DEUIL

BARREZ-LEDUCHEVIE, 30, r. du Vieil-Abreuvoir
Pianos, Musique, Abonnement et Location.

DUHEM-MERCHEZ, Grande-Rue, 31
Corsets, Jupons et Tournures
MACHINES A COUDRE EN TOUS GENRES.

AU PALAIS DE CRISTAL, 16, Grande-Rue
Confections p r Hommes et Enfants.

Mme CHATTELEYN-OMOP, contour Notre-Dame
COURONNES MORTUAIRES
Plantes et Bouquets en tous genres

QUEVERUE-MICHAUX, fabricant de Billards
Succr de Vandecasteele, ancne mne Bocq
RUE DES DOUZE-APOTRES, 11, A LILLE

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO
TREIZE MÉDAILLES OR, VERMEIL, ARGENT & BRONZE
E. SCHOUTEETEN, 17, r. d'Esquermes, Lille

FLINOIS-BLONDEAU, Grande-Rue, 18.
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
parures diamants pendles bronze et composition

— MAUBEUGE. — Lundi ont été célébrées à Sous-le-Bois, commune de Maubeuge, les obsèques de M. René Hamoir, administrateur des hauts fourneaux de Maubeuge, enlevé après une courte maladie à l'affection de sa famille et de ses amis, et aussi à l'affection de ses nombreux ouvriers dont il était moins le maître que le père et le bienfaiteur.

Une foule de personnes de toutes conditions, venues non seulement de l'arrondissement d'avesnes, mais de toutes les parties du département, et qu'on peut évaluer à plus de dix mille, témoignaient par leur recueillement et par l'expression de leurs sentiments de l'estime et de la considération dont jouissait M. René Hamoir, et des regrets unanimes qu'il laisse après lui.

Sur sa tombe, plusieurs discours ont été prononcés : par M. Bottiaux conseiller à la cour de Douai ; Me Didiez, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Valenciennes, président du conseil d'administration ; M. Jambille ingénieur de la société ; M. Maillet, d'Avesnes ; un chef ouvrier et un ouvrier d'usine.

Dans chacun de ces discours, que nous avons le regret de ne pouvoir reproduire, les orateurs ont fait ressortir les nombreuses qualités de l'homme que le pays vient de perdre, sa bonté et sa sollicitude pour ses ouvriers, ses sentiments d'humanité pour les pauvres et les malheureux qui, quelques minutes avant sa mort, étaient encore l'objet de ses dernières pensées et auxquels il a consacré, par ses suprêmes et dernières dispositions, une partie de sa fortune.

— DUNKERQUE. — Le *Phare de Dunkerque* publiait le 4 décembre, et, le lendemain le *Progrès du Nord* reproduisait l'article suivant :

« Nous ne voulons pas demasquer le héros de l'infamie que nous avons à signaler, mais tout Dunkerque le connaît déjà, et nous n'avons qu'à préciser les faits dont le parquet est à cette heure saisi.

» Deux jeunes sœurs, élèves de la *Sainte-Union*, regagnaient par le tramway le domicile paternel à Rosendaël, après les classes avant hier à cinq heures du soir. Dans le car, se trouvait un prêtre, non pas un vicaire, mais le curé même de la paroisse d'une commune voisine ; les enfants descendent, le prêtre les suit, et arrivé près d'un point écarté, ce misérable commet l'outrage le plus abominable qu'un homme puisse commettre devant deux enfants, dont l'une a neuf ans, et l'autres six ans.

» Les enfants arrivées chez elles, la mère, voyant leur émotion, et leur trouble, les interroge ; l'aîné rougit, se tait, baisse les yeux, et la plus jeune répond naïvement : « Derrière la maison Pyl, M. le curé *a levé son jupon et nous a montré son péché mortel*, etc., etc. » Ne voulons pas soulever le cœur de nos lecteurs, nous n'ajouterons pas un mot, l'affaire étant au parquet. »

Après une instruction très longue et très minutieuse, une ordonnance de non lieu a été rendue. L'honorable M. Bouden, curé de Rosendaël, intente au *Phare de Dunkerque* une action en diffamation. C'est Me Bataynon qui prendra la parole, et qui flétrira comme ils le méritent ces procédés devenus si familiers à la presse radicale. L. M. — (*Vraie France*)

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, le 24 janvier 1881.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

Je vous prie de bien vouloir accorder l'hospitalité à la présente dans les colonnes de votre estimable journal.

Dans la Grande Rue, en entrant dans la rue du Collège, à la descente du trottoir de droite, il existe une bouche d'égout couverte par une plaque unie comme une glace et très dangereuse pour les piétons, surtout par ces temps de gelée. Depuis un mois, j'ai été témoin d'une dizaine de chûtes, en y ajoutant celles que je n'ai pas vues, on pourra se rendre compte des accidents même très graves qui peuvent se produire à chaque instant en cet endroit.

Je crois qu'il serait urgent de remplacer cette plaque par une autre moins glissante et qu'il suffit de signaler le fait, pour que l'administration remédie sans tarder à cette situation, pour la sécurité des passants.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Un habitant du quartier.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 23 janvier. — Marie Beuleau, rue Archimède, cour Lonfeld, 3. — Maria Devegle, rue de l'Espérance, cour Malfait. — Pélagie Cours, rue Watt, 80 — Gustave Deleroix, rue Fourroix, maison Bouche — Ernest Desbonnet, rue d'Antoing, maison Braye. — Jean Maryna rue de Lille, cour Dekée, 1. — Hélène Delannoy, sentier de la Brasserie, maison Six. — Samuel Delrue, rue de Roubaix, cour Lehoucq 8. — Célina Vanpeveneghem, rue de la Barbe d'or, impasse, maison Dansette.

DÉCÈS. — Angèle Lefebvre, rue de Lannoy, 408. — Henri Duelluin, rue Turgot, 86. — Elise Carette, rue Vandenbroek, cour Pieuvost, 8. — Julie Six, rue de l'Epeule, cour Lampe, 15. — Bertha Regé, rue de Flandre, 6. — Elise Levengle, rue St-Joseph, 40. — Camille Bouffier, rue des Vélocipèdes, 16, maison Lefebvre. — Maria Fehlmann, rue Ste Thérèse, cour Bernard 12. — François Vanleuenhaghe, rue de France, 28. — Augustine Destombes, rue Pierre-de-Roubaix, 93. — Philomène Pensaert, rue du Fontenoy, cour Gilem 142. — Alexandre Poppe, rue de la Paix, 69 — Eugène Petit, rue de l'Hommelet, impasse Dumas. — Louis Debarge, rue Perrot, maison Carpentier, 21.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 janvier. — Charles Florent, 5 ans, rue de Mouveaux, cour Frère — Florentine Altruye, 65 ans, 8 mois, journalière, rue du Tilleul. — Alexandre Malfait 58 ans, fileur, au fort Mullier, maison Mullier Grande Rue. — Hélène Beasse, 74 ans, 8 mois, ménagère rue des Anges, 46. — Julien Lepert, 47 ans, 9 mois, ourdisseur, rue Decrême, 44.

Du 24. — Charlotte Destombes, 82 ans, 11 mois rentière, hameau du Hutin, 5. — Emile Petit, 5 ans, rue Decrême, cité Roussel, 5 — Arthur Wattel, 2 ans, 9 mois, rue de l'Epeule, cour Liagre, 4. — Louise Wardavoir, 1 jour, rue de l'Epeule, 136. — Julien Buevens 55 ans, tisserand Hôtel-Dieu — Henri Dhalluin 2 jours, rue Turgot, 86. — Julien Dhaze 31 ans 10 mois, tisserand, rue de Mouveaux, cour Frère, 21.

MARIAGES du 24 — Joseph Meseure, 53 ans, journalier, et Caroline Vantroeyen 52 ans, journalière. — François Stevens, 22 ans, cordonnier, et Jeanne Vanlierberghe, 17 ans, tisserande — — Auguste Douterlungne, 40 ans, monteur de chaînes, et Constance Horet 31 ans, cuisinière.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 23 janvier. — Léon Laverge, 24 ans, tisserand, et Léontine Glorieux, 22 ans, soigneuse. — Louis Prévost, 21 ans, maçon, et Céline Deplechin, 25 ans, rattacheuse. — Jules Duponchelle, 19 ans, employé de commerce, et Clémence Vandeputte, 19 ans, tailleuse. — Antoine Reitzer, 24 ans, apprêteur, et Elisabeth Eichenlaub, 22 ans, piquière — Gustave Trentesaux, 25 ans, maçon, et Sophie Bollet, 28 ans, bobineuse. — Charles Leprez 32 ans, tisserand, et Nathalie Vandevelde, 21 ans, tisserande. — Jean Vancrombruggen, 20 ans, rattacheur, et Marie Vanloo, 19 ans soigneuse. — Jean Pouille, 28 ans, employé de commerce, et Hermance Lefebvre, 25 ans, ménagère. — Arthur Berger 21 ans, rattacheur, et Julienne Florquin, 22 ans rattacheuse — Auguste Cattelain, 31 ans, tisserand, et Adolphine Leleu, 21 ans, ménagère. — Jean Bourgois 37 ans, employé de commerce, et Sidonie Dubus, 28 ans, demoiselle de magasin. — Frédéric Vanderstyelen, 23 ans, tisserand, et Marie Rasson, 20 ans, bambrocheuse — Auguste Schoon, 25 ans, tisserand, et Sophie Vandenbroecks, 25 ans, journalière. Fidèle Duforest, libraire et Augustine Beaudraps, dentiste. — Henri Desfontaines, 22 ans, employé de commerce, et Clara Homeden, 24 ans, sans profession. — Charles Debonguie, 51 ans, journalier, et Florentine Drumel, 45 ans, dévideuse.

Etat-Civil de Wattrelos

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 janvier. — Hortense Demette, Marlière. — Clémence Vanuysse, carrière des Près — Théophile Merchier vieille Place — Clémence Stéphanie Seynave, Nouveau-Monde — Du 17. — Marie Sophie-Clémence Dhalluin laboureur. — Du 18 — Clémence Devogelaere Crétinier — Du 19 — Angèle Beny, Sartel — Louis Désiré Delbecque, Sapin Vert. — Du 21. — Augustin Renard, vieille Place — Du 22. — Adrien Isidore Verschoore, petit Tournay. — Adolphe Delaissez, Breuil.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 janvier. — Sophie Dubucquois, 53 ans ménagère, Sapin-Vert. — Alida Verschatse, 10 mois Touquet. — Angèle-Eugénie Dorlée, 10 ans 1 mois, Plume — Pierre Macleu-Joseph Vanoverbeck 56 ans, 8 mois, tisserand Sartel — Du 17. — Carlos Leclercq, 10 mois, vieille Place — Du 22. — Flore Marie Gyselinck 10 jours, Houzarde — Clara Fourez 5 mois Houzarde

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 16 — Frédéric Vanderstyleu, 23 ans, tisserand, et Marie Thérèse Rasson, 20 ans, bambrocheuse — Jean-Baptiste Vancrombraggen, 20 ans, rattacheur et Marie Colette-Elise Vanloo, 19 ans, soigneuse.

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DUA-D'HONDT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre DUA, décorateur, décédé à Roubaix, le 25 janvier 1881, à l'âge de 53 ans sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le jeudi 27 courant, à 8 heures, en l'église Sainte Elisabeth à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue St Jean, 25.

Les amis et connaissances de la famille DECRÊME-PICQUET qui, par oublie n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Maria DECRÊME, décédée à Roubaix le 26 janvier 1881, à l'âge de 2 ans et 6 mois, sont prié d'assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 27 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue de Mouveaux, 104.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 27 janvier 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore DEBOUVRE, marchand de vins, tonnelier, époux de Dame Florentine LEKEUCHE décédé à Roubaix, le 19 décembre 1880, dans sa 59e année. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

LA JEUNE FILLE TOMBÉE DANS UN ÉGOUT.

Mardi, le corps de la malheureuse petite Georgette Bobin n'était pas encore retrouvé.

Nous résumons le rapport de l'ingénieur du service de la voie publique, d'après lequel, la responsabilité de l'accident ne saurait être attribuée qu'à la fatalité :

Arrivé à l'angle de la rue Hauteville, ne pouvant continuer tout droit dans la direction du trottoir à cause du tombereau de neige qui barrait le chemin, M. Bobin s'engagea dans l'espace restreint entre l'arrière-du tombereau et le regard, suivi de sa fille qui avait lâché son bras. Les ouvriers voyant M. Bobin s'engager entre le tombereau et le regard, lui crièrent : « On ne passe pas. »

L'un d'eux accentua même énergiquement cet avertissement, mais M. Bobin n'entendit pas, ou ne jugea pas à propos de s'arrêter, ou n'eut pas le temps de rétrograder.

Les détails sur la position des terrassiers et du tombereau ont été donnés par les ouvriers de la manière la plus précise et ont été confirmés en tous points par Mmes et M. Fressinge, marchands de vin au n° 35, et par un marchand de marrons qui stationne à leur porte.

Le mouvement de M. Bobin était, sans qu'il s'en doutât, de la plus grande imprudence. Si le tombereau avait reculé ou déversé la neige à ce moment, lui-même et sa petite fille eussent été précipités dans le regard.

C'est pour éviter ce même danger que les quatre ouvriers étaient de l'autre côté du regard, ce qui les a empêchés de s'opposer matériellement au passage de M. Bobin et de son enfant.

On voit, en outre, par la disposition des lieux, qu'aucune clôture ne pouvait être établie autour du regard, sans rendre impossibles les projections de neige, qui étaient pour ainsi dire continues.

Au premier moment, on peut trouver incroyable que quatre hommes aussi rapprochés n'aient pas pu saisir et sauver l'enfant ; mais il faut considérer qu'ils étaient de l'autre côté du regard, et que tout cela se fit en un instant.

S'il existait une responsabilité quelconque, elle tomberait sur l'entrepreneur, aux termes des conventions passées avec lui ; mais tout bien examiné, nous croyons que l'entrepreneur ne peut être responsable en quoi que ce soit.

C'est une véritable fatalité qui a causé cet affreux malheur.

Il a fallu à la fois :

Que M. Bobin n'ait pas vu le regard ni soupçonné le danger de recul ou de déversement du tombereau ;

Que les ouvriers fussent de l'autre côté du regard ;

Que le pointeur qui aurait pu empêcher de passer ou qui, ayant seul les mains libres, aurait pu saisir l'enfant, fût avec le charretier à la tête de son cheval ;

Qu'enfin une voiture de passage ait effrayé l'enfant qui sans cela aurait sans doute, comme son père, échappé au danger.

— Quelques nouvelles des victimes du massacre de la rue Jacob.

Le garçon épicier Martin va beaucoup mieux.

Son patron, M. Jacotin, sera également hors de danger, s'il peut passer la journée sans que l'hémorragie qu'on craint encore se soit déclarée, car alors on sera certain que cette hémorragie ne surviendra pas.

Quant à l'assassin, il est toujours très faible et ne se soutient que grâce au bouillon et au lait qu'on lui fait avaler au moyen d'une sonde.

On croit qu'il survivra décidément aux blessures qu'il s'est faites.

Il est toujours l'objet d'une extrême surveillance.

Beaucoup de personnes se plaignent d'éprouver chaque matin, au réveil, une grande gêne dans les bronches, comme de l'étouffement produit dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus ou moins épaisses. On fait pour cracher de violents efforts qui amènent souvent de la toux et quelquefois des nausées ; et ce n'est qu'à grand'peine, au bout d'une heure ou deux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes les personnes atteintes de cette affection si pénible que de leur en indiquer le remède ; il s'agit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler immédiatement avant chaque repas deux ou trois *capsules de goudron de Guyot* pour obtenir rapidement un bien-être que, trop souvent, on avait cherché en vain dans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaîtra complètement par l'usage un peu prolongé des capsules de goudron.

Il convient de rappeler que chaque flacon de 2 fr. 50 contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant : 10 à 15 centimes par jour.

Le goudron est une substance très complexe et dont la composition varie considérablement selon le mode de préparation et surtout selon la substance dont on l'a extrait. En effet en retire du goudron de la houille, des bois de hêtre, de pin, de sapin etc. ; il va de soi que les propriétés curatives de ce produit varient selon son origine et son mode de préparation. Autrement dit, chaque espèce de goudron a ses propriétés spéciales. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au point de vue médical, tous les produits dénommés *goudron* ne produisent pas les mêmes résultats.

Pour la fabrication de ses capsules de goudron, M. Guyot emploie seulement le goudron dit de Norwège, le seul dépourvu de toute causticité et le plus facilement absorbable. Il ne peut garantir la qualité, et, par suite, l'efficacité que des flacons de capsules qui portent sur l'étiquette la signature imprimée *en trois couleurs*. 19074

NOUVELLES DU MATIN

Commission sénatoriale des finances

Paris, 25 janvier, 5 h. 1/4 soir.

Les bureaux du Sénat ont élu la commission des finances. Elle est composée de MM. Charles Brun, Fayot, Fresneau, Millaud, Bernard Dauphin, Calmon, Cordier, de Freycinet, Bocher, Buffet, Gouin, Hébrard, Varroy, Roger Marvaise, Foucher de Careil, Caillaux et Lamourt Sainte-Croix

Sont 13 membres de la gauche et 5 de la droite.

Paris, 25 janvier, 5 h. 55 soir.

La commission sénatoriale des finances vient d'élire son bureau. Ont été nommés : Président, M. de Freycinet ; vice-présidents, MM. Varroy et Cordier ; secrétaires : MM. Hébrard, Roger-Marvaise, Lambert Saint-Croix

Commission relative à la loi sur le droit d'association

Paris, 25 janvier, 3 h. 30 soir.

La commission relative à la loi sur le droit d'association s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Dufaure.

Cette commission a eu une longue discussion sur les quatre points suivants :

1° Quels sont les droits de l'associé en cas de dissolution de société ?

2° Quid dans le cas où l'associé se retirerait ?

3° Quid dans le cas où il serait exclus ?

Et 4° Quid dans le cas où l'association changerait d'objet et de nature ?

La commission n'a prisaucune décision relativement à ces quatre questions.

Toutefois elle a décidé que l'association pouvait acquérir des valeurs mobilières dans les limites des apports et des économies.

Commission sénatoriale des douanes

Paris, 25 janvier, 4 h. 40 soir

La commission sénatoriale des douanes a adopté le rapport sur les fils et les tissus de jute et les fils et tissus de lainc.

Commission de la gratuité d'enseignement.

La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la gratuité de l'enseignement primaire adopté, par la chambre des députés s'est réunie aujourd'hui. Elle a adopté tous les articles votés par la chambre, sauf ceux relatif aux centimes additionnels à introduire dans le budget de 1882.

La commission a décidé qu'avant de se prononcer, elle entendrait le ministre des finances le plus tôt possible, afin que le rapport puisse être déposé jeudi prochain.

Remboursement des droits sur les sucres

Paris, 25 janvier, 3 h. 55 soir.

L'article 20 de la loi du 19 juillet 1880 a disposé que le remboursement des droits sur les sucres récoltés au moment de la mise en vigueur du nouveau tarif s'opérerait au moyen de certificats d'inventaire qui seraient reçus jusqu'au 31 décembre en paiement des droits sur les sucres.

Le gouvernement a été informé que certains négociants se trouvant encore être détenteurs de certificats d'inventaire dont ils n'ont pas pu faire usage en temps utile.

Conséquemment le gouvernement se propose de soumettre incessamment à la Chambre un projet de loi ayant pour objet d'autoriser les comptables de la douane et des contributions à recevoir pendant le délai de deux mois les certificats dont il s'agit en paiement du droit au comptant sur les sucres qui seront livrés à la consommation.

La santé de M. Baragnon.

M. Baragnon, de retour de Paris depuis trois jours, est en moment fort souffrant.

Bien que sa santé n'inspire aucune sérieuse inquiétude, quelques jours de repos sont encore nécessaires au rétablissement de l'honorable sénateur.

La retraite du prince Gortschakoff

Le *Times* annonce la retraite définitive du prince Gortschakoff.

Banquet offert à M. Cochin.

Hier, les rédacteurs du *Français* ont offert à leur jeune collaborateur, M. Henry Cochin, condamné en première instance et en appel pour sa rigoureuse protestation, lors des expulsions religieuses, un banquet d'honneur auquel ils ont voulu associer la presse conservatrice.

Il n'y a eu ni toast, ni discours, mais l'assistance entière a su vivement témoigner sa cordiale sympathie au jeune manifestant du 5 novembre.

Une victoire des conservateurs.

La *Gazette corse*, de Bastia, nous apprend que, dans cette ville, une majorité conservatrice a été élue aux dernières élections municipales.

Procès de presse

Paris, 25 janvier, 6 h. 05 soir.

Le tribunal a jugé aujourd'hui la *Marseillaise*, prévenue de diffamation envers l'armée et d'apologie envers Berezowski.

Le tribunal a condamné la *Marseillaise* par défaut à mille francs pour contravention et a eu outre condamné le gérant M. Robert à un an de prison et 20 0 francs d'amende, et Cluseret à deux ans de prison et 30 0 francs d'amende.

La chambre syndicale des typographes de Paris

Paris, 25 janvier, 6 h. 10 soir.

Le bruit qui a couru que la chambre syndicale des typographes aurait invité M. Gambetta à un banquet est démenti.

Incendie chez M. Xavier de Montépin

Paris, 25 janvier, 6 h. soir.

Les dommages causés hier par l'incendie de chez M. Xavier Montépin, atteignent 250 mille francs pour le mobilier et les objets d'art ; et 150 mille francs pour l'immeuble.

Accident en mer.

Cherbourg, 25 janvier.

L'embarcation des travaux du port, montée par dix-huit hommes, a chaviré ce matin en rade.

Huit cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent.

La question grecque

Rome, 25 janvier.

Le gouvernement grec a fait savoir à ses agents diplomatiques que les propositions de la Porte pour la conférence de Constantinople sont plus défavorables à la Grèce que l'arbitrage même.

Le gouvernement grec a ordonné à ses agents d'exprimer ses idées auprès des puissances.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le texte du sommaire du *Journal officiel* :

Décret contenant des nominations dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance.

Décret nommant des juges de paix et des suppléants.

Décret convoquant les électeurs de l'arrondissement de Marvejols (Lozère), à l'effet d'élire un député.

Décret convoquant les électeurs du canton de Saint-André (Basses-Alpes), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Baud et de Cléguerec (Morbihan), à l'effet de nommer des conseillers d'arrondissement.

Décret portant nomination du vice-président et du secrétaire du conseil supérieur de l'instruction publique.

Décret nommant le professeur titulaire de la chaire de langue et littérature française moderne au Collège de France.

Décret relatif à l'exploitation provisoire par l'Etat de divers chemins de fer.

Décret autorisant la Société nationale d'agriculture de France et la Société des agriculteurs de France à accepter des legs.

Décret nommant un courtier interprète et conducteur de navires à Landerneau (Finistère).

Arrêté réglementant le concours du prix de Sèvres. — Programme du concours de 1881 y annexé.

Arrêté décidant que des concours seront ouverts à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger.

Exequatur accordé à un consul étranger.

Dépêches Télégraphiques
(*Service particulier*)

Comission de Cissey

Paris, 25 janvier, 3 h. 25 soir.

La commission chargée de l'examen des actes de M. le général de Cissey, pendant son ministère a entendu aujourd'hui 16 témoins.

La plupart étaient des employés du ministère de la guerre.

La Dame Hadmann citée trois fois, a refusé de déposer devant la commission d'enquête.

Commission d'initiative parlementaire

Paris, 26 janvier, 4 h. soir.

La Commission d'initiative parlementaire n'a pas pris en considération la proposition de M. Bonnet-Duverdier, tendant à supprimer les commandements militaires de Paris et de Lyon.

M. Leroyer a été nommé le rapporteur.

Le régime disciplinaire des pénitenciers de la Nouvelle-Calédonie.

Paris, 26 janvier, 6 h. 10 soir.

La commission d'enquête sur le régime disciplinaire des établissements pénitentiaires de la Nouvelle Calédonie s'est réunie aujourd'hui. MM. Tolmatchet et Olivier Pain ont été entendus par la commission.

La commission de Bouville

Paris, 26 janvier, 6 h. 20 soir.

La commission chargée d'examiner les pièces concernant la condamnation prononcée par le tribunal de la Seine contre un député, s'est réunie aujourd'hui.

M. Pessier en a été nommé le président, et M. Dreyfus, le secrétaire.

Après la formation de son bureau, la commission s'est séparée, le dossier de l'affaire ne lui ayant pas encore été remis.

Affaire de la Turquie

Paris, 26 janvier, 2 h. 20. soir.

Toutes les puissances adhérent en principe à la circulaire de la Turquie.

Les puissances négocient maintenant la procédure à suivre

Attaque par les fénians

Londres, 26 janvier.

Des troupes sont envoyées de Londres pour protéger les dépôts d'approvisionnement de Wredon.

Des mesures ont été prises pour protéger les casernes de Londres.

Des dispositions ont été également prises à Liverpool, contre les tentatives des fénians.

Chambre des communes

Londres 26 janvier.

La séance commencée hier soir, à Londres, à la Chambre des communes, durait encore ce matin, à 11 heures.

Les Irlandais ont proposé à différentes reprises, successivement, qui a été repoussé par la Chambre, comme étant impossible.

A la fin des débats, M. Parnell est arrivé. Il a été salué par les vivats des Irlandais.

La grève des houilleurs

Londres 25 janvier.

Plusieurs milliers de houilleurs grévistes se sont rendus aujourd'hui à un puits de mine, à Clydesley, où les ouvriers travaillaient toujours, et ont exigé la cessation du travail.

La police, en force considérable, est arrivée sur les lieux, et a chargé sur les grévistes, à plusieurs reprises.

Ceux-ci ont fini par battre en retraite.

Un mineur a été tué ; plusieurs ont été blessés grièvement.

Presque tous les agents de police ont reçu des blessures plus ou moins sérieuses.

ÉPHÉMÉRIDE

MERCREDI 26 JANVIER. — *Saint-Polycarpe, évêque et martyr.* — 1260. — SAINT-LOUIS DÉFEND LE DUEL JUDICIAIRE ET ORGANISE LA PREUVE PAR TÉMOINS.

La coutume de terminer tous les différends par des duels fut une des plus longues et des plus difficiles à extirper. Les menaces de l'Eglise et les efforts des rois demeurèrent longtemps impuissants. Le peuple ne pouvait se figurer que Dieu laissât périr un innocent. Saint-Louis déclara que le combat ne pouvait être une voie de droit, et traça les règles de la procédure d'enquête.

Bulletin du Commerce

ENCHÈRES DE LAINES D'ANVERS

Anvers, 25 janvier, 5 h. 30s.

1943 balles ont été mises en vente aujourd'hui. 619 ont été vendues.

Les enchères sont froides et les prix montrent quelque faiblesse.

Le Havre. 26 janvier.

Grand calme sur le marché la mer. Les transactions sont sans importance.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Hâvre, 26 janvier, 1 h. 30 soir.

Ventes de la matinée 800 balles. Le marché est calme Les disponibles sont fourdes. Le terme est faible. Janvier est tenu 77 ; février, 77,25 ; juin, 79.

Manchester, 26 janvier

Le marché est calme. Les prix sont inchangés.

New-York, 26 janvier.

Prix du Middling disponible 11/ 3/16. Voici le terme : janvier 11,65 ; février 11.66 ; mars 11,87 ; avril 12,02 ; mai 12,15 ; juin 12,28 ; juillet 12,38 ; août 12,43

Les transactions sont faciles.

Ventes 109,000 balles.

Nouvelle Orléans, 26 janvier

Voici le terme : Janvier 11,32 ; février 11,33 ; mars 11,56 ; avril 11,69 ; mai 11,80 ; juin 11.91.

Recettes dans les ports du golfe		9.000 b.
» » de l'Atlantique		8.000 b.
Expéditions pour l'Angleterre		30,000 b.
» » le continent		3.000 b.

Ventes 8000 b. Les disponibles sont inchangés.

Les livrables sont en baisse de 1/16.

Marseille, 24 janvier.

Blés. — Marché calme. Ventes de la journée 470 quintaux disponibles. Importations 15,000 quintaux.

Danube tendre 23.25 Varna tendre supérieur 23 les 100 kilos.

Graines oléagineuses. — Tendance faible On a vendu 8600 quintaux arachides Gambie à 28 les 100 kilos.

Cafés. — Calmes. On a vendu 500 sacs Rio Janeiro à 68 fr. les 50 kilos.

Londres, 25 janvier.

Sucres bruts, affaires calmes.

Sucres raffinés, prix bien tenus.

Sucres cristallisés, tendance ferme.

Liverpool, 25 janvier.

Froment. — Affaires calmes, tendance faible, prix en baisse de 1 penny (25 cent. par 100 k.).

Farines françaises. — Lourdes.

Londres, 25 janvier.

Temps. — Gelée.

Cargaisons flottantes. — Marché très calme. Cargaisons arrivées 0. à vendre 5.

BOURSE DE LILLE du 26 JANVIER

Nous annonçions hier que les actions du *Crédit du Nord* étaient assez recherchées depuis plusieurs jours, elles ont été cotées aujourd'hui 531 fr. 25 et tendent à reprendre le cours de 540 francs qu'elles ont fait il y a 6 ou 7 semaines.

Malgré l'affluence habituelle du mercredi, la Bourse n'a montré aujourd'hui aucune animation particulière, la tendance a été la même que les autres jours et les affaires ont été fort calme.

Les *Douaisiennes* ont obtenu une hausse légère et cloturent à 195 après avoir fait successivement 185 et 190 fr. Il y a lieu vendeurs à 200. *Lys* a encore baissé de 5 fr. *Rétz* est toujours demandé à 250.

Service particulier	25 JAN.	26 JAN.
Act. Banque de France.	3800 00	2790 00
» Société générale.	631 00	631 00
» Crédit f. de France.	1478 00	1525 00
» Chemin autrichien	587 00	588 00
» Lyon	1535 00	1540 00
» Est	770 00	770 00
» Ouest	867 00	865 00
» Nord	1700 00	1725 00
» Midi.	1142 00	1155 00
» Suez	1445 00	1457 00
5 % Péruvien	23 1/2	00 0/0
Act. Banq. ottom. (anc.)	540 00	542 00
» Banq. ottom. (nouv.)	000 00	000 00
Londres court.	25 36 05	25 33 05
Cred. Mob. (act. nouv.)	650 00	660 00
Turc.	12 80	13 00

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 25 janvier 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fût comp., esc. 1 0/0)

Courant	72 25	à	.. ..
Février	72 25	à	.. ..
Mars-avril	73 ..	à	.. ..
Quatre de mai	74 25	à	.. ..

HUILE DE LIN

Courant	67 ..	à	.. ..
Février	67 ..	à	.. ..
Mars-avril	67 75	à	.. ..
Quatre de mai	68 ..	à	.. ..

SPIRITUEUX (1er qual., 1h. 86°, fût à esc. 1 0/0)

Courant	61 50	à	.. ..
Février	61 25	à	.. ..
Mars-avril	61 ..	à	.. ..
Quatre de mai	60 50	à	.. ..

SUCRES 88° SACCHARIMÉTRIQUES (100 k.)

N° 10/13 courant	57 25	à	57 50

SUCRES BLANCS N° 3

Courant	65 75	à	.. ..
Février	66 25	à	.. ..
Mars-avril	66 50	à	.. ..

SUCRES RAFFINÉS

Disponible	112 ..	à	113 ..

FARINES 8 MARQUES (159 k., fût comp., esc. 1/2)

Courant	61 75	à	.. ..
Février	61 50	à	.. ..
Mars avril	60 75	à	.. ..
Quatre de mars	60 50	à	.. ..

MARQUE DARBLAY (159 k.)

	64 ..	à	.. ..

BLÉS (77/75 k., sans escompte, comptant)

Courant	28 50	à	.. ..
Février	28 25	à	.. ..
Mars-avril	28 25	à	.. ..
Quatre de mars	28 ..	à	.. ..

SEIGLES (70/72 k., sans escompte, au comptant)

Courant	22 25	à	.. ..
Février	22 50	à	.. ..
Mars-avril	22 75	à	.. ..
Quatre de mars	22 50	à	.. ..

MARCHÉ D'ANVERS du 24 janvier

Pétrole raffiné.	Payé.	Vendeur.
Disponible Lesna	28 25	28 25
Janvier	27 ..	.. ..
Février	22 50	.. ..
Mars	22 25	.. ..
Marché calme.		

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS
(*La Villette* du 24 janvier

	Am.	Poids	Prix par kilog 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes
Bœufs	2960	354	1 68	1.46	1.06	1 41 1.74
Vaches	771	226	1 54	1 34	.95	.90 1.60
Taureaux	425	378	1 28	1.08	.92	.90 1.52
Veaux	1052	85	2.0	2 20	1.55	1 50 2.20
Moutons	23741	20	1.85	1 65	1.50	1 45 1.95
Porcs gras	1974	88	1 72	1 64	1 56	1 50 1.80

COURS DES SUCRES ET DU S/G DE LILLE du 25 janvier 1881

SUCRES	Cours offic.	Cours comm.	Offert	Demandé
Sucre ind. 88 degrés.	56 ..	56 25	.. ..	.. ..
— — net 7 à 9.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. net	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
2/6 betteraves dispon.	62 ..	.. ..	.. .